

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21.075

L'an deux mille vingt et un, le 03 juin, à 14 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase du lycée de l'Atlantique, sans public compte tenu de l'état d'urgence, retransmis en direct sur le site internet de la ville, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 28 mai 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 28 mai 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Didier SIMONNET
Mme Madeline TANTIN représentée par Mme Océane FERNANDES
Mme Marie-Pierre QUENTIN représentée par Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Nadine DAVID quitte la salle

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 32

M. Yannick PAVON a été élu secrétaire de séance.

OBJET : CONSERVATOIRE BESANCON GACHET - DEMANDE DE SUBVENTION À
LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

RAPPORTEUR : Mme BEUVELET-HUBERT

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre du développement de projets d'éducation artistiques et culturels, en cours ou prévisionnels, sur le territoire, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) propose d'accompagner le Conservatoire de Musique Besançon Gachet pour les projets suivants :

- Création de 4 classes à horaires aménagés musicale, au collège Henri Dunant,
- Création d'un orchestre à l'école et d'une classe chantante, à l'école Jean Papeau,
- Création d'une œuvre sur les musiques du monde par Samuel Strouk, compositeur/guitariste de jazz, pour les chœurs et orchestres du conservatoire.

À ce titre, il est donc proposé de solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 6000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de solliciter une subvention d'un montant de 6000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) dans le cadre des projets développés par le Conservatoire de Musique Besançon Gachet : création de 4 classes à horaires aménagés musicale, création d'un orchestre à l'école et d'une classe chantante, création d'une œuvre sur les musiques du monde par Samuel Strouk, compositeur/guitariste de jazz,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 07 juin 2021

Certifié conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS

